

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU 14.10.2008**

**PRÉSENTS :**

Mesdames MEYRAT (pouvoir de Mme LASSORT), MAHAIE, PERTHUIS, LABADIE, JOURNE-LHÉRISSON, PÉRINET, ARTESE, LAPEYRE, MESSI, LAGOUARDE, RYCKWAERT.

Messieurs DEZALOS, FAUVE, KHERCHACHE, VOLCÉNO, ROUX.  
M. MARTIN,

Mme BARAILLES.

Additif au compte-rendu du 8 juillet 2008 concernant les titres restaurant octroyés aux assistantes maternelles de la crèche familiale :

- Garde de 3 enfants : 20 chèques par mois
- Garde de 2 enfants : 15 chèques par mois
- Garde d'un enfant : 10 chèques par mois

Compte rendu adopté à l'unanimité.

**1) Projet d'investissement de la M.A.R.P.A.**

Prévision pour le budget 2009 : achat de 3 réfrigérateurs-congérateurs.

Continuer la rénovation des appartements : 3 appartements par an.

Prévoir travaux et mise aux normes des cuisines dans les années à venir.

**2°) Plan d'aménagement du C.C.A.S.**

Afin d'améliorer la qualité des services et de faciliter la communication entre la Petite enfance (crèche, halte garderie et R.A.M.) et l'administratif il est prévu que le CCAS ainsi que l'ASSAD s'installent à la Maison du temps libre.

Il est soumis au Conseil d'administration un projet de plan d'aménagement du local composé de :

- Hall d'entrée/accueil.
- 4 bureaux (pour le CCAS, l'ASSAD, la Crèche, et 1 bureau pour recevoir les personnes ou pour les permanences de l'assistante sociale)
- Espace social.

Il est décidé de convenir d'une réunion sur place avec les personnes des services concernés et le directeur du CTM afin de finaliser le projet.

Consultation des entreprises pour la réalisation des travaux avant la fin de l'année.

### **3°) Modification du règlement intérieur et de la convention du logement d'urgence**

Suite à des dégradations constatées dans le logement d'urgence après le départ de certains locataires et afin de préserver le bon état de l'appartement, il est proposé de :

- Demander un chèque de caution de 100 € à la remise des clés. Pour les personnes ne possédant pas de chéquier, soit éventuellement souscrire auprès d'un organisme de micro-crédit ou de faire appel à une tierce personne.

D'autre part il est proposé d'exonérer les allocataires du RMI à la participation des charges locatives (10% des ressources). Les membres du Conseil ne sont pas favorables à cette exonération : toutes les personnes doivent participer, même très peu, afin de responsabiliser et de valoriser les personnes les plus défavorisées.

Prévoir un barème par tranche de ressources.

### **4°) Achat de matériel pour le logement d'urgence.**

Achat de clic clac, matelas, table et chaises de cuisine, placard à CONFORAMA pour un montant de 812 €.

Adopté.

### **5°) Bilan des aides.**

Montant des aides accordées au 2 octobre 2008 : 11 250 €.

## 6°) Bilan du portage des repas à domicile.

Fin septembre le nombre des repas est en baisse.  
Cette baisse s'explique notamment par les heures d'APA données en plus pour l'aide aux courses et l'aide aux repas. Ce service est mis en place par l'ASSAD qui fonctionne le dimanche et jours fériés. Une vingtaine de personnes seraient concernées.

## 7°) Bilan de la sortie d'été. Noël du CCAS.

Sortie d'été : 22 enfants ont participé à cette sortie au parc d'attractions à WALIBI, avec beaucoup de joie et de dynamisme.....

Noël : Il aura lieu le samedi 20 décembre à l'espace cultural François Mitterrand.  
Pour les enfants de 0 à 9 ans, un spectacle « JOYEUX NOEL Madame SCROOGE » sera proposé par la troupe « La Machine à Rêver ».  
Pour les enfants de 10 à 12 ans il est prévu une sortie au bowling.  
Chaque enfant recevra un cadeau du Père Noël et un goûter.

La séance est levée à 20 H 30.

Le Directeur du C.C.A.S.,

Bruno MARTIN.